

A la tête du Bureau des Colonies, Dubuc, protecteur du gouverneur Dumas.

Le 28 mars 1767 - Dubuq à Dumas

-----  
Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-124

M Jean-Baptiste Dubuc ou Dubuq ou Dubucq ou encore du Buc, (ici il signe Dubuq) est premier commis du ministre de la Marine, le duc de Praslin, il dirige le bureau des Colonies depuis 1764. Plusieurs lettres de la base documentaire pour l'année 1767, sont en rapport avec cette histoire de pacotille soi-disant embarquée frauduleusement sur *la Garonne*, flûte du roi sur laquelle Dumas quitte Lorient pour l'Isle de France le 4 avril 1767.

Pierre Poivre traite plus particulièrement de cette affaire dans « Année 1767 – Extrait du Journal d'administration de l'intendant Poivre, du 7 juillet au 24 novembre 1767 » (Notre base documentaire)

Une note de synthèse sur cette affaire sur ce site : [Pacotille frauduleuse sur la flûte la Garonne.](#)

=====

28 mars 1767

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 et le 23 de ce mois. La première accompagnait une lettre pour M. le Duc de Praslin. Je l'ai retenue pour la remettre moi-même avec un commentaire convenable à ce qui s'est passé. S'il est contre vous, comme vous le dites, des intrigants et des aboyeurs ; s'ils ont des fauteurs, des complices et même des protecteurs, j'estime que vous devez vous en mettre peu en peine. J'aurais bien peu de valeur entre le Ministre et vous, si votre conduite, tant qu'elle se conforme à l'honneur si utile au service du Roi, ne me suffisait pas contre les gens dont vous parlez. Il n'est pas juste, il n'est pas utile à vous-même que vous vous occupiez de ce qu'ils peuvent dire quand vous devez toutes vos pensées à ce qu'il faut faire pour remplir l'attente du Ministre, les espérances de vos amis, et le désir de ceux qui aiment le bien de l'Etat. Voilà, Monsieur, le seul objet qui soit digne de votre attention : mettez-le en sûreté, et je me chargerai du reste.

Je crois cependant qu'il ne vous convient pas de supposer que c'est contre vous qu'ont été ordonnées les recherches sur *la Garonne*, ni de demander par conséquence dans ce moment-ci le grade de brigadier comme une ablution nécessaire après les souillures de la calomnie : c'est de vos propres services, et non des injustices des méchants que vous devez attendre les grâces du Roi ; elles ne manqueront point à vos succès ; il faut les assurer et compter ensuite sur la justice du Ministre ; et pour ce qui me concerne, soyez assuré que je rendrai bon compte de votre administration.

Toutes vos lettres au Ministre me sont bien parvenues. Je n'ai point pris de décision sur les honneurs à rendre à l'archevêque de Manille parce qu'on m'a dit à la Compagnie des Indes, que ce prélat avait changé son projet de passer par l'Isle de France ; en tous cas je puis vous dire qu'il n'y a aucun règlement qui décide les honneurs à rendre aux gouverneurs étrangers qui passent dans nos colonies, et que c'est aux nôtres à étendre ou raccourcir ces honneurs suivant ce qu'ils espèrent de ces étrangers pour le service du Roi. La Compagnie a donné des ordres pour que ses troupes ne fussent point licenciées avant votre arrivée à l'Isle de France. Elle a également fait ses dispositions pour le transport des approvisionnements déchargés des vaisseaux d'abord chargés pour les îles, et dont la destination a été changée.

Je n'ai plus qu'à vous souhaiter un bon voyage, et à vous demander la continuation de vos bontés pour mon petit parent que je vous prie de ne pas ménager lorsqu'il méritera correction.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Dubuq

Versailles le 28 mars 1767

\* \* \*